

La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 92 MARS 2014.
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
- Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 1^{er} trim. 2014

nouveau site internet

www.cotes-de-clermont.fr

Assemblée générale extraordinaire

Après de nombreuses années d'une activité constante pour l'ASCOT et la cause des Côtes de Clermont, Yves Anglaret a décidé de ne pas se représenter pour le poste de président. Aucun membre du conseil d'administration ne pouvant ou ne se sentant en mesure d'exercer cette lourde charge, la solution ne peut que passer par un changement du mode de fonctionnement de l'association.

Nous proposons que les responsabilités qui échoient actuellement à la présidence soient exercées par un « comité de direction » (issu du conseil d'administration), les fonctions de ses membres étant définies dans un règlement intérieur. Ce changement passe obligatoirement par une révision des statuts dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire. À cette occasion, il nous a paru nécessaire de reprendre et de mettre à jour les différents articles des statuts actuels, ces derniers n'ayant pas bougé depuis la fondation de l'association le 1^{er} juillet 1990. Vous trouverez en page 7 quelques précisions ainsi que le programme de la soirée du 11 avril prochain au cours de laquelle l'assemblée générale annuelle (dite ordinaire) sera suivie de l'assemblée générale extraordinaire.



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Sites internet :

www.gergovie.fr

www.cotes-de-clermont.fr

e-mail :

ascot@gergovie.fr

Réponse à Daniel Leguet et à l'Association du site de Gergovie

Dans la Chronique précédente (cf. Chronique 91, p. 5), nous annonçons la publication d'un document ayant pour objectif de répondre aux imprécisions, omissions et inexactitudes contenues dans un long article de Daniel Leguet intitulé « Les querelles de Gergovie ». Cet article, paru dans le dernier numéro du bulletin de l'Association du site de Gergovie, est essentiellement consacré aux nombreuses controverses ayant eu lieu entre la Gergovie officielle (celle de Simeoni et de Napoléon III), de son vrai nom Merdogne, et le site des Côtes de Clermont.

Notre réponse, fort argumentée en ce qui concerne la réalité archéologique des Côtes et des « fortifications romaines » au pied de Gergovie-Merdogne, illustrée en conséquence, atteint cinquante pages. En raison des coûts d'impression et d'acheminement pour les Chroniques papier et des problèmes de « mémoire » pour celles envoyées sous forme électronique, il n'a pas été possible d'insérer notre article dans la présente Chronique. Décision a donc été prise de publier un document spécial sous la forme d'un supplément à La Chronique.

Vous trouverez celui-ci (version couleur) en lien sur nos sites :

<http://cotes-de-clermont.fr/Ascot-actu.html>

<http://www.gergovie.fr/htmfr/LaChronique.html> .

Les personnes intéressées par cette publication sous format papier (version N&B) peuvent contacter l'ASCOT (voir adresses postale et électronique ci-dessus) ou directement l'auteur (philippe.gras18@wanadoo.fr).

**AG
11/04
18H**

Voir en pages 7 et 8

SOMMAIRE

Editorial.....	1
Témoignage : Fouiller avec Paul Eychart	2 à 4
Maison de Gergovie	5
Biodiversité	6
AG et Modification des statuts	7
Brèves.....	7 à 8

Ce texte est écrit par Maurice JAFFEUX avec l'aide d'André THIEBAUX. Tous les deux nous voulons vous faire partager la chance que nous avons eue de connaître Paul Eychart.

Je rencontrai pour la première fois Paul Eychart durant l'année scolaire 1968-1969 par l'intermédiaire de ma femme Madeleine qui suivait des cours de dessin aux Beaux Arts de Clermont, l'ancienne halle aux grains sise rue Ballainvilliers, sous la direction de Paul.

Très vite il me parla du sujet principal de ses pensées : Gergovie aux Côtes de Clermont. Vinrent ensuite plusieurs conférences sur ce thème à Blanzat et à Clermont. En découlaient des visites sur Chanturgue et sur les Côtes, et des discussions très animées. J'y entraînai certains de mes collègues de labo de l'usine Michelin. Je revois encore sa grande silhouette et son regard persuasif propre à décourager toute contradiction.

Un jour il nous propose, André Thiébaux, moi et d'autres, de fouiller la cave d'une maison de la Plaine (rue du Champ des roseaux) où se trouvaient des tessons de céramique sigillée. André se souvient d'un bracelet et d'un tesson ayant un personnage ithyphallique. Une autre fois, sur ses directives, nous avons trouvé dans un talus au bas de la rue du Cheval, deux couches très distinctes de cendres et des céramiques à pleines pelles : beaucoup de tessons de différents vases, et surtout deux pièces en parfait état, un biberon d'enfant et une cuillère.

Une autre fois il m'avait demandé de participer à la découverte de plusieurs squelettes en position fœtale à Trémonteix, mais je n'ai pu y aller. André Thiébaux fut témoin de cet événement. Voir ci-dessous la photo de la Montagne d'avril 1984 relatant l'événement.



Mais ce qui nous a particulièrement lié à Paul c'est sa dernière fouille sur Chanturgue : le Praetorium. C'était en été 1973. Sous l'impulsion de Thiébaux et de moi-même deux autres collègues de notre service sont venus nous prêter main forte : René Michel et André Vasset. Nous allions rejoindre Paul Eychart après notre travail, jusqu'à la tombée de la nuit. Les longues soirées de juillet nous le permettaient.

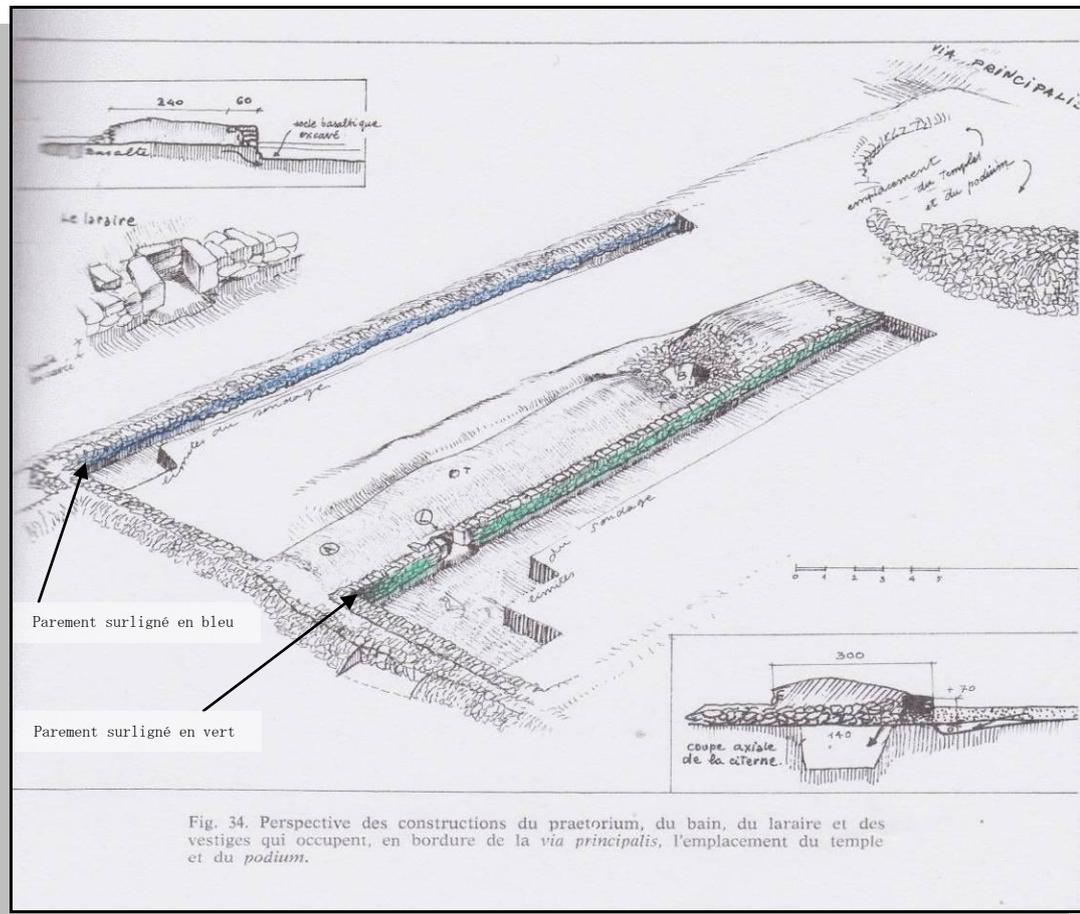


Fig. 34. Perspective des constructions du praetorium, du bain, du laraire et des vestiges qui occupent, en bordure de la via principalis, l'emplacement du temple et du podium.

Paul nous avait réservé, dans un premier temps, le dégagement du parement bordant le triclinium, c'est-à-dire la banquette où les préteurs prenaient leurs repas en position couchée *. Je me rappelle avoir participé au début de ce dégagement (du côté du bas de la figure 34 ci-dessus et du bas de la première photo ci-dessous). Le creusement s'effectuait à la pioche, par petits coups en prenant soin de ne pas déplacer les pierres du parement. On ne tamisait pas la terre. On l'évacuait dans des seaux qu'on vidait en dehors de l'espace à fouiller. Le lendemain je n'ai pu me rendre libre pour continuer. C'est Thiébaux qui a pris la suite. Or il est tombé sur une discontinuité du parement. Il croyait avoir fait une bêtise. Il s'agissait d'un renforcement logique, qui, lorsqu'il fut complètement dégagé, se révéla être, d'après Paul, un laraire. C'est là que les Romains mettaient la statue de leur protecteur, le dieu Lare. Ce laraire est indiqué « L » sur le croquis général de la figure ci-dessus, il est détaillé en haut à gauche. Il est bien visible sur les photos ci-dessous.

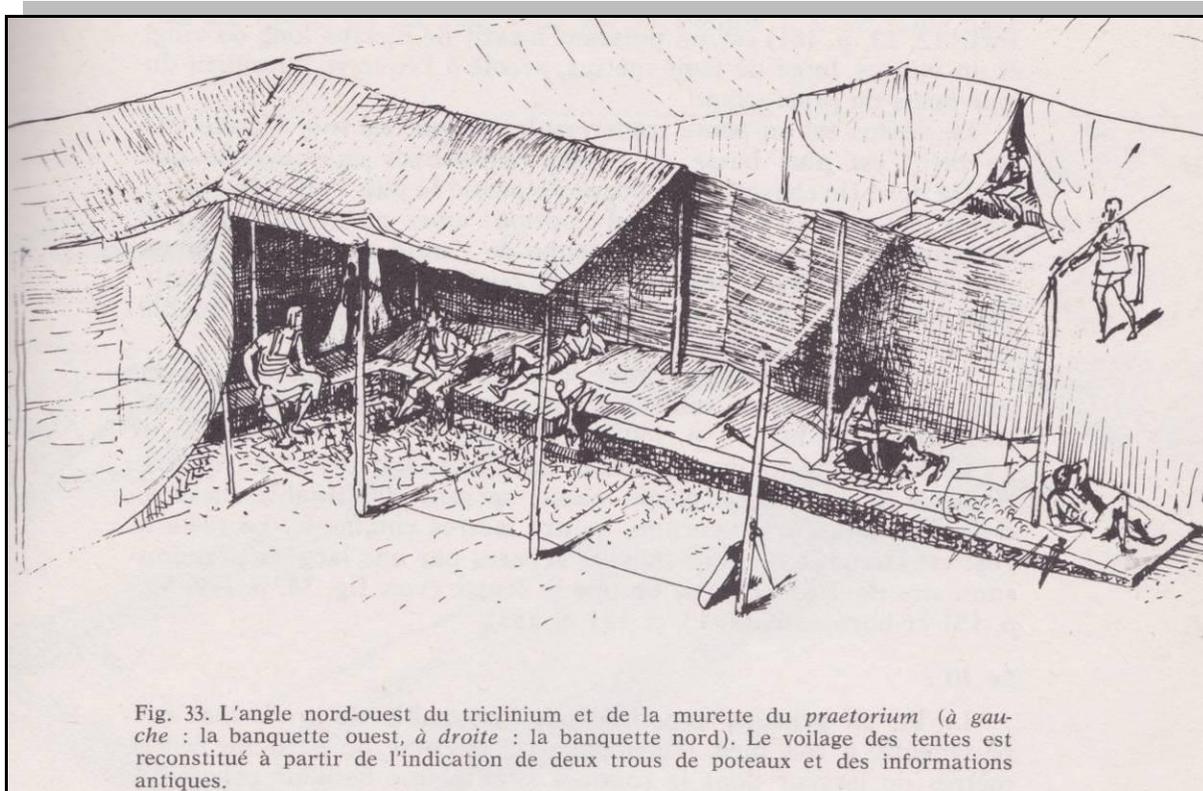


Vues du début de la fouille du triclinium et du laraire (photos d'A. Thiébaux)

* Voir fig. 34 page 149 du livre de Paul Eychart « CHANTURGUE CAMP DE CESAR DEVANT GERGOVIE », Editions Volcans, 1975, reproduite ci-dessus, le parement en question est surligné en vert.

Quand ce premier chantier fut terminé, sans autres péripéties marquantes, il nous donna à dégager le mur en haut de la figure, surligné en bleu.

Paul, aidé d'autres personnes, dégagait le triclinium cité plus haut et surtout un trou matérialisé sur la fig. 34. Ce dernier lui posait beaucoup d'interrogations. Il nous en faisait part. Etait-ce un puits, un garde manger, un bain, ou autre chose ? Il finit par opter pour le bain. Pour tiédir l'eau, nous dit-il, on y plongeait des pierres préalablement chauffées dans un feu. Il nous fit remarquer aussi le renflement du triclinium à l'arrière de celui-ci, au niveau du laraire, ceci pour aménager une largeur à peu près constante de la banquette.



Ci-dessus voici une scène du *praetorium* imaginée et dessinée par Paul Eychart. On distingue le parement du mur que nous avons remis au jour, le laraire, la banquette, le bain et les vélums abritant ces constructions.

J'appréciais beaucoup cet homme. D'abord c'était un intellectuel qui savait manier une pioche ! Il avait de l'expérience avec plus de 40 fouilles sur le site des Côtes et de Chanturgue. Mais surtout il était d'un contact très agréable. Il aimait rire et faire rire. Il plaisantait souvent, faisait des jeux de mots et... égratignait plus que de raison les « merdoniens ». Figurez-vous le cours du maître, sa haute silhouette avec pour décor le soleil couchant sur la Chaîne des Puys. Nous flottions dans un monde parallèle !

Maurice Jaffeux

Appel à témoignages*

Si comme Maurice Jaffeux et André Thiébaux, vous avez participé de près ou de loin aux recherches de Paul Eychart, vos témoignages ou documents photographiques nous intéressent et peuvent faire l'objet d'un article dans la Chronique.

Vous pouvez nous les faire parvenir par courriel ascot@gergovie.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : ASCOT 81 rue de Beaupeyras 63000 Clermont-Ferrand.

*Nous avons reçu en ce début d'année un courriel d'une personne ayant habité au pied de Chanturgue. Il nous a fait part de ses souvenirs des années 70 à l'époque des fouilles sur le plateau. Tous ces témoignages sont bien évidemment précieux.

Les travaux de construction d'une nouvelle « Maison de Gergovie », sise sur le plateau de Merdogne, devraient commencer en septembre prochain (La Montagne du 27 janvier). Depuis son ouverture en 1992, la « Maison de Gergovie » actuelle n'a pourtant pas drainé un grand nombre de visiteurs et de touristes : par exemple 12590 pour l'année 2010, ce qui la situe seulement en 27^{ème} position des sites les plus visités du département, loin des ambitions initiales de ses promoteurs (source : Planète, lettre d'information des acteurs du tourisme du Puy-de-Dôme n° 33, janvier 2012). D'après La Montagne, cette situation résulterait de « locaux peu pratiques » et de la thématique muséale retraçant uniquement l'histoire du plateau. Le nouveau concept entend par conséquent viser plus large en racontant l'histoire des arvernes. Il s'agirait de « partir des vestiges pour arriver à aujourd'hui tout en regardant comment les paysages environnants ont évolué », autrement dit de montrer l'action de l'homme sur l'environnement au cours des âges.

Ce concept tendrait donc à se rapprocher du thème archéologique défini dans le schéma culturel de Clermont communauté (adopté en 2004), à savoir « éclairer la dynamique des territoires, à travers les relations complexes qui unissent les sociétés et leur environnement, depuis l'invention de l'agriculture au Néolithique jusqu'à nos jours » notamment par le biais d'un Centre scientifique et muséographique (cf. Chronique n° 90, p. 2-6). Or, ce projet de centre n'a depuis lors fait l'objet d'aucun développement par Clermont communauté et a été repoussé à l'horizon 2020. Pendant ce temps, les élus de Gergovie Val d'Allier communauté s'accordaient six ans de réflexion pour imaginer le futur bâtiment et démarchaient le Département, la Région, l'Union européenne et l'État afin de réunir les fonds nécessaire (4,1 millions d'euros au total) en vue de valoriser « leur » patrimoine archéologique.

Ce qui n'est pas le cas des élus de Clermont communauté dont certains paraissent préférer Gergovie-Merdogne, pourtant hors espace communautaire, aux sites localisés sur leur propre circonscription (celui des Côtes en particulier) ! C'est pourquoi – compte-tenu d'autres projets grandiloquents qui motivent davantage les élus de Clermont communauté que l'archéologie – il ne faudrait pas que la nouvelle « Maison de Gergovie » serve en quelque sorte de musée de substitution au Centre scientifique et muséographique.

Il est d'autre part fait mention, dans l'article de La Montagne, des regrets de Yves Fafournoux (président de Gergovie Val d'Allier communauté et maire de Veyre-Monton) : « Un projet de territoire mettant en avant tous les sites arvernes n'a pu hélas voir le jour », la réflexion s'étant néanmoins poursuivie au sein de Gergovie Val d'Allier communauté. Quel était donc ce projet de territoire et quels sites arvernes étaient concernés ? Ce point très important mérite d'être éclairci.

Officiellement, il existe bien un projet de territoire à l'échelle du Grand Clermont. Il figure dans le SCoT qui a été approuvé par la quasi-totalité des collectivités locales, Gergovie Val d'Allier communauté et la commune de La Roche Blanche en particulier. Or les orientations du SCoT en matière archéologique précisent, comme nous l'avons déjà écrit de nombreuses fois et comme nous le répéterons tant que ces orientations resteront lettre morte, que la valorisation et la mise en réseau des sites archéologiques – notamment de « Gergovie », du temple de Mercure, de Gondole, de Covent... – concernent également les Côtes de Clermont. Nous souhaitons par conséquent que Clermont communauté rejoigne les autres collectivités déjà parties prenantes dans la valorisation du patrimoine archéologique local afin de respecter les orientations archéologiques du SCoT concernant le site des Côtes et qu'une réflexion globale s'engage pour une mise en réseau effective des différents sites concernés.

Sitôt les élections municipales/communautaires passées et les nouvelles équipes en place, l'ASCOT se promet donc d'intervenir auprès des élus de Clermont communauté et des communes concernées afin de rappeler à ceux-ci leurs engagements et d'exposer plus avant sa proposition de centre scientifique et muséographique à l'emplacement de l'ancienne carrière, dans la continuité de son intervention lors du colloque du conseil de développement du Grand Clermont (cf. Chronique n° 91, p. 7).

Philippe Gras

En février, vues de loin, les Côtes se présentent comme une grande masse sombre couleur de sa végétation en sommeil. On remarque cependant de larges surfaces plus claires : les bois de chênes pubescents (cette espèce porte ce nom car le dessous de ses feuilles est velu). C'est une plante d'origine méditerranéenne qui porte, dans le midi, le nom de chêne blanc car ses feuilles persistent tout l'hiver contrairement aux autres chênes, les coteaux secs des versants sud lui sont un biotope favorable.

Si l'on se promène à cette époque sur tout le site on constate l'absence presque totale de fleurs. Seule l'**hellebore fétide (1)** est en pleine floraison, ses fleurs sont d'un vert clair avec une légère bordure grenat sur des feuilles beaucoup plus foncées, on évite de la toucher car elle associe à sa toxicité une odeur nauséabonde.



On remarquera aussi les noisetiers avec leur abondante couverture de châtons porteurs de pollen. Mais où sont les fleurs femelles qui produiront les noisettes ? Il faut s'approcher des rameaux de l'arbre où l'on peut observer quelques petits « bourgeons » de 2 mm surmontés de leurs styles rouges qui attendent d'être fécondés par le pollen.

On reviendra donc en mars pour voir le départ de la végétation : **la pulmonaire (2)** avec ses feuilles tachetées et couverte de poils, ses premières fleurs sont d'un rose éclatant puis deviennent progressivement bleu avant de faner. D'autres fleurs précoces apparaissent : les violettes, les pâquerettes et **les véroniques (3)** sur le bord des chemins où se rencontre aussi **la petite cardamine hirsute (4)**.

(clichés ASCOT)



D'autres plantes ne sont pas encore en fleurs comme l'orchis bouc que l'on observe sur les sols caillouteux, d'autres orchidées commencent à apparaître aussi sur les talus au bord des chemins.

Sur ces talus on trouve bien sûr le pissenlit et la mâche qui font la joie des amateurs de salades naturelles.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASCOT

Suite à la décision de notre ami Yves Anglaret de se retirer de la présidence de l'ASCOT et vu l'absence de candidature pour reprendre le flambeau, nous envisageons un autre mode de gouvernance et modifions en conséquence les statuts. Notre Assemblée Générale du 11 avril sera suivie d'une **Assemblée Générale extraordinaire** où seront exposés ces nouveaux statuts.

Pour cette dernière, nos adhérents (membres à jour de leur cotisation 2013) seront invités à signer la feuille d'émargement à partir de 18 heures et recevront le projet de statuts et un bulletin leur permettant de participer aux différents votes.

Ensuite, commencera l'AG ordinaire avec les rapports moral, d'activités et financier.

Après démission de l'ancien Conseil d'Administration, si le quorum est atteint (1/4 des adhérents présents) suivront les présentations et votes des nouveaux statuts et l'élection d'un nouveau CA.

Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée sera convoquée à 15 jours d'intervalle, le 26 avril à 18h, pour délibérer.

Nos principales propositions de modification des statuts portent essentiellement sur l'administration de l'association (ART.10 et 14) avec la constitution d'un comité de direction de 3 à 6 membres élus lors de la première réunion du CA qui suivra l'AG mais également, sur la réactualisation des buts (ART.2).

La soirée se terminera par une vidéo-projection de Georges Laroche sur la richesse botanique des Côtes suivie par le traditionnel buffet pour se remettre de tous ces efforts !

Nous vous attendons nombreux !

BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES

Le lama des Côtes



Même si la photographie manque un peu de netteté car prise à plusieurs dizaines de mètres, il nous a paru inutile de poser la devinette suivante : à quelle espèce appartient cet animal ? Tout le monde (ou presque !) aura en effet reconnu ce célèbre mammifère ruminant d'Amérique du Sud, le lama, dont beaucoup ont appris l'existence en s'amusant de ses démêlés avec le capitaine Haddock dans « Le temple du soleil », une aventure de Tintin se déroulant au Pérou. « Notre » lama, loin de ses hauts plateaux andins d'origine, paraît cependant tout à fait à son aise dans ce pré situé... sur le plateau des Côtes de Clermont (à proximité du Maupas) ! Nous ne savons pas s'il porte un nom (par exemple Serge !) ni quel est son âge. Quant à son sexe, nos lecteurs comprendront aisément que nous étions un peu trop éloignés pour pouvoir le déterminer !

Entretien du *fanum* et Inscription des parcelles

- ◆ Le dossier de demande de subvention (cf. Chronique n° 91 p. 6) a reçu un avis favorable. Des renseignements que nous avons pu recueillir, il ressort que l'arrêté de subvention – établi par le service de la Conservation régionale des Monuments historiques – devrait être notifié à l'ASCOT avant fin Mars 2014.
- ◆ En revanche, l'ASCOT est toujours dans l'attente de l'arrêté relatif à l'inscription au titre des Monuments historiques de « l'extension de protection du site gallo-romain des Côtes de Clermont » (parcelles C1186, C1187 et C1188 / commune de Blanzat). Rappelons que cette extension a reçu un avis favorable lors de son examen par la Commission régionale du patrimoine et des sites le 14 décembre... 2011 !

